0110019L

ACADEMIE DE MONTPELLIER

LYCEE POLYVALENT JACQUES RUFFIE

ESPLANADE FRANCOIS MITTERRAND

11303 LIMOUX CEDEX

Tel: 0468310508

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 5-2

Annule et remplace l'acte n° 5-1 - 2022-2023

Année scolaire : 2022-2023 Nombre de membres du CA : 30

Quorum: 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration Convoqué le : 20/10/2022 Réuni le : 08/11/2022

Sous la présidence de : Carole Hasslauer

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2022 Numéro de la DBM : 9 Budget d'origine :

Budget primitif: [X]
Budget annexe: []
Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

vote la DBM N° 9 pour vote (abondement des crédits pour la viabilisation par prélèvement sur le FDR) et DBM N° 7 & 8 pour information + AF DBM N° 9

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 21

 Pour :
 21

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0